

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Band: 129 (1984)
Heft: 9

Vorwort: Les renifleurs
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les renifleurs

L'an passé, notre «Sonneries» du numéro de la rentrée automnale n'a guère plu à ceux qui affectionnent les titres musclés et qui ne souffrent pas que l'on se gausse de ce que produit «cette période creuse des vacances où certains rédacteurs se battent les flancs pour relancer la vente de leur journal», comme l'écrit Luc de Meuron au début de sa Lettre Politique de fin août.

Cet été, avec une périodicité remarquable, nous a valu son habituel panier de Pilatus reniflés, de Léopards au prix surfait, de dangereux cours de jeunes tireurs, et l'on en passe.

Il est certes vrai que l'on peut armer des avions légers et, même sans ça, les utiliser comme mouchards. (Dans l'optique de nos moralisateurs, il faudrait condamner rétroactivement l'usage fait chez nous de braves Chevrolets affublées de fusils-mitrailleurs en 1940.) Il est vrai qu'un char construit en relativement petit nombre sous licence et à une cadence relativement étale coûte plus cher. (Il est tout aussi vrai que la même opposition, soucieuse alors des postes de travail, s'est prononcée presque avec entrain pour l'acquisition quasi anticipée de camions. Quoi! ce ne sont pas des

armes.) Il est vrai qu'il existe un danger potentiel à instruire des jeunes au tir. (Il est tout aussi vrai qu'il y a quelque danger de noyade à apprendre à nager.)

Laissons là ces indignations de commande pour remarquer qu'une «affaire» réelle, elle, ne fait plus manchette, celle du Jumbo coréen abattu le 1^{er} septembre 1983. Encore heureux que cet anniversaire n'ait pas été entièrement escamoté par nos media. Mais ce fut pour reprendre la thèse congénitale de la désinformation soviétique, mettant en cause les USA et la CIA, selon un astucieux renversement du droit qui veut que ce ne soit plus à l'accusateur de faire la preuve de la culpabilité mais à l'accusé de prouver son innocence.

Bien sûr, il y a des exceptions, mais on ne les trouve guère que dans des publications telles que celles de l'Institut Suisse de Recherche sur les Pays de l'Est qui, depuis 25 ans, s'efforce d'être objectif, c'est-à-dire véridique.

Que les 269 victimes reposent en paix et ne nous dérangent plus. La roquette était soviétique, cela devrait suffire.

RMS